



BARRAUX

Présentation : ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire¹, courcier² ou péréquaire², délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation : les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité : les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin : consulter le guide « retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945 » [en ligne sur <https://archives.isere.fr/>].

Carte d'identité administrative

Arrondissement : Grenoble

Canton (jusqu'en 2014) : le Touvet

Canton (depuis 2015) : le Haut-Grésivaudan

Historique de la conservation des archives de la commune

Les archives ont pendant de longues décennies soufferts de très mauvaises conditions de conservation en mairie (humidité, poussière,...) et ont été fragilisées. Certaines tombent même en miettes et ne peuvent même être classées.

Ces archives pourtant constituent un bel ensemble cohérent depuis le XVIIe siècle jusqu'au XIXe siècle, à commencer par les délibérations.

Le registre paroissial 1606-1616 a disparu de la mairie.

Archives de la commune conservées en mairie

1 - Classées : NON

2 - Documents principaux :

Délibérations.	dep. 1912
Etat civil.	dep. 1793
Plan cadastral.	1833

¹ En quelque sorte, ancêtre de la matrice cadastrale pour l'Ancien Régime (antérieur à 1790).

² Le courcier ou le péréquaire est le registre où sont notées les mutations survenues dans les propriétés inscrites dans le parcellaire.



Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

1 - Classées : oui en partie

Cote : 4 E 417

Répertoire provisoire par J. Luquet, conservateur du patrimoine et A. Bouilloc, archiviste chargée des communes, 1983-2011, 13 p. [rép. consultable sur <https://archives.isere.fr/>].

Métrage classé : 2,4 mètres linéaires

Métrage non classé : 4,8 mètres linéaires

2 - Documents principaux classés:

Actes d'assemblée.	1668-1790
Parcellaires.	XVI ^e s.-1790
Courciers.	1745
Estimes de la communauté de Saint-Marcel (parcellaire).	XVIII ^e s.
Délibérations.	1790-1792, an III-IV
Bureau de bienfaisance : délibérations.	1823-1851

3 - Documents principaux non classés :

Registres paroissiaux :

 paroisse de Barraux (lacunes). 1616-1792

 paroisse de Fort-Barraux. 1700-1792

Délibérations. 1838-1912

Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

1 - Aux Archives départementales de l'Isère :

95 J 1610	Délimitation de forêts entre d'une part la commune de Barraux, la section de Grignon dépendante de Pontcharra, la commune de Saint-Maximin et André Laurent, héritier testamentaire du comte de Morard et d'autre part M. Duchesne.	1844-1853
L1253-1265	Municipalité de canton de Barraux ³ .	an IV-an VIII

2- En mairie de Chapareillan

DD 5	Iles de l'Isère.- Demandes en réduction de droit de confirmation, avec procès-verbal d'arpentage, par Bellecombe et Chapareillan, Barraux, la Buissière, Sainte-Marie-d'Alloix, Avallon, Grignon et Saint-Maximin (1736-1737).	1400 (copies)-1773
DD 6	Forêts communales.- Procès-verbal d'arpentage des bois sis dans le mandement de la Buissière ⁴ .	1737
EE 1	Logement de gens de guerre au camp de Barraux.- Distribution d'indemnités par le trésorier de l'armée d'Espagne aux habitants de Bellecombe, Chapareillan, Barraux, la Buissière, Saint-Maximin et Grignon, Avalon et Saint-Marcel.	1743
LL 6	Hameaux de Cernon, les Blards et Hauterives rattachés à Barraux.- Demande en rattachement à Chapareillan.	1793-an III
3 D 2	Circonscription territoriale du canton du Touvet [voir aussi 2 N 2].- Modification par démembrement des communes de Saint-Marcel et Montalieu et projet de création	

³ La municipalité de canton de Barraux administre de l'an IV à l'an VIII les communes de Barraux, Bellecombe, Chapareillan, la Buissière, la Flachère, Montalieu, Saint-Marcel et Sainte-Marie d'Alloix.

⁴ Le mandement de la Buissière comprenait Barraux, Bellecombe et Chapareillan, la Buissière, la Flachère Sainte-Marie-d'Alloix, Saint-Marcel.



- d'une nouvelle commune : correspondance (1856-1872) ; répartition de l'actif et du passif des anciennes communes de Saint-Marcel et Montalieu entre Chapareillan, Barraux et Sainte-Marie-du-Mont (1871-1882). 1856-1882
- 4 D 1 Partage de la montagne de Valfroide indivise.- Procès entre les communes de l'ancien mandement de la Buissière⁵ et Louis Camand. 1870-1885
- 2 N 2 Forêts communales indivises entre les sept communes de l'ancien mandement de la Buissière⁶.- Projet de délimitation. 1806-1824
- Forêt du Boutat indivise entre les sept communes de l'ancien mandement de la Buissière - Partage. 1863-1888
- Ancienne forêt de Saint-Marcel.- Partage entre Chapareillan, Barraux et Sainte-Marie-du-Mont. 1888-1904

⁵ Le mandement de la Buissière comprenait Barraux, Bellecombe et Chapareillan, la Buissière, la Flachère Sainte-Marie-d'Alloix, Saint-Marcel.

⁶ Le mandement de la Buissière comprenait Barraux, Bellecombe et Chapareillan, la Buissière, la Flachère Sainte-Marie-d'Alloix, Saint-Marcel.